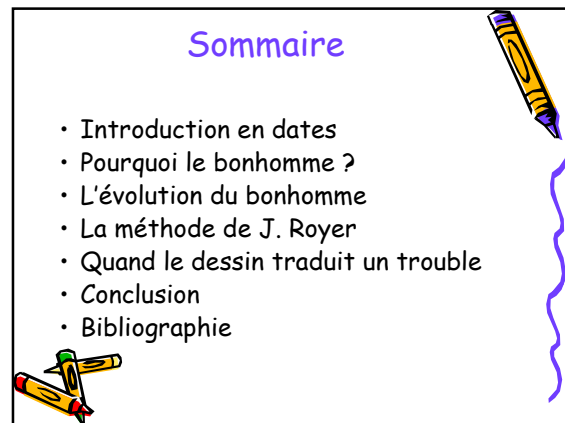




Psychologie de l'éducation

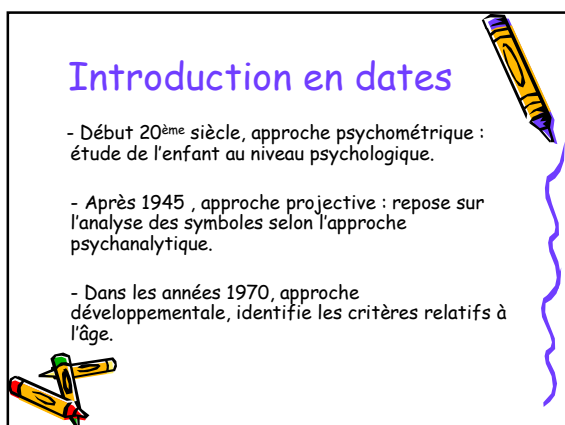
Le dessin du bonhomme

le 17 octobre 2007



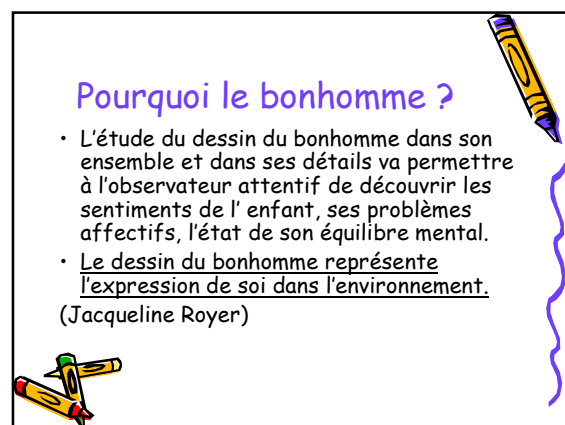
Sommaire

- Introduction en dates
- Pourquoi le bonhomme ?
- L'évolution du bonhomme
- La méthode de J. Royer
- Quand le dessin traduit un trouble
- Conclusion
- Bibliographie



Introduction en dates

- Début 20^{ème} siècle, approche psychométrique : étude de l'enfant au niveau psychologique.
- Après 1945 , approche projective : repose sur l'analyse des symboles selon l'approche psychanalytique.
- Dans les années 1970, approche développementale, identifie les critères relatifs à l'âge.



Pourquoi le bonhomme ?

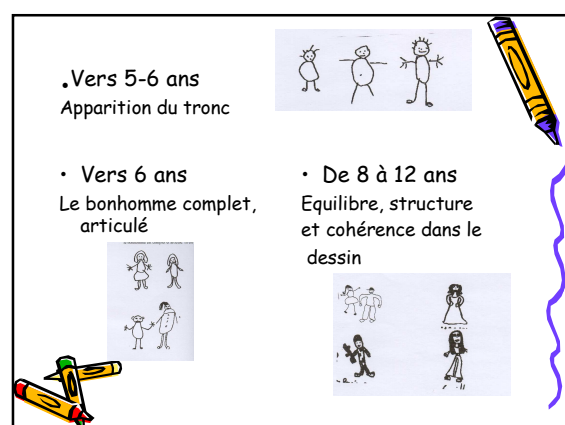
- L'étude du dessin du bonhomme dans son ensemble et dans ses détails va permettre à l'observateur attentif de découvrir les sentiments de l'enfant, ses problèmes affectifs, l'état de son équilibre mental.
- Le dessin du bonhomme représente l'expression de soi dans l'environnement.
(Jacqueline Royer)





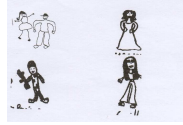
L'évolution du bonhomme

- Vers 3 ans
Le bonhomme « têtard »
- Vers 4 ans
Le « têtard » détaillé





- Vers 5-6 ans
Apparition du tronc
- Vers 6 ans
Le bonhomme complet, articulé
- De 8 à 12 ans
Equilibre, structure et cohérence dans le dessin

La méthode de Jacqueline Royer

- Dans «*La personnalité de l'enfant à travers le dessin du bonhomme*» Jacqueline Royer, docteure en psychologie, présente une analyse détaillée des dessins d'enfants.
- Le test du bonhomme = test de la personnalité pas test d'intelligence.

Echelle de maturation : 70 items

A - TÊTE

- 1 - **Tête présente** (F.G.4) - Elle figure généralement sous forme d'un cercle plus ou moins régulier.
- 2 - **Présence des yeux** (F.G.4) - Indiqués par un point, ou plus détaillés.
- 3 - **Présence de la bouche** (F.5, G.6) - Indiquée par un point, un trait horizontal, ou plus détaillée.
- 4 - **Présence du nez** (F.G.5) - Indiqué par un trait vertical, un rond, deux points, etc... ou plus détaillé.
- 5 - **Présence des cheveux** (F.6, G.11) - Même représentés par de simples traits ou hachures, mais de couleur réaliste (marron, noir ou jaune).
- 6 - **Couleur réaliste du fond du visage** (F.7, G.6) - Le fond du visage doit être soit non coloré, soit coloré en rose, le tracé extérieur étant, dans les deux cas, exécuté au crayon noir. La couleur des yeux, de la bouche ou d'autres traits peut être irréaliste.
- 7 - **Couleur réaliste des yeux** (F.7, G.6) - Les couleurs admises sont, outre l'absence de couleur: noir, marron, bleu, vert. Peu importe si l'enfant a coloré l'iris ou le globe.
- 8 - **Couleur réaliste de la bouche** (F.7, G.6) - Le tracé de la bouche doit être exécuté au crayon noir (sans aplat) ou au crayon rouge (aplat éventuel).

- FIG. 1 YEUX
- formes simples: — — • • ○ ○ ● ●
- formes évoluées: — — — — — — — —
- FIG. 2 BOUCHE
- formes simples: — — — — — — — —
- formes évoluées: — — — — — — — —
- FIG. 3 NEZ
- formes simples: — — — — — — — —
- formes évoluées: — — — — — — — —
- formes très évoluées: — — — — — — — —

- FIG. 4 EMPLACEMENT CORRECT DES YEUX
- en hauteur en largeur en hauteur et en largeur

- FIG. 5 CHEVEUX
- formes simples: — — — — — — — —
- formes évoluées: — — — — — — — —
- Coffres

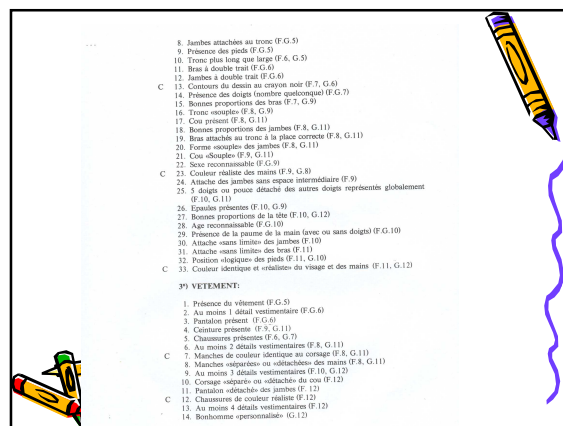
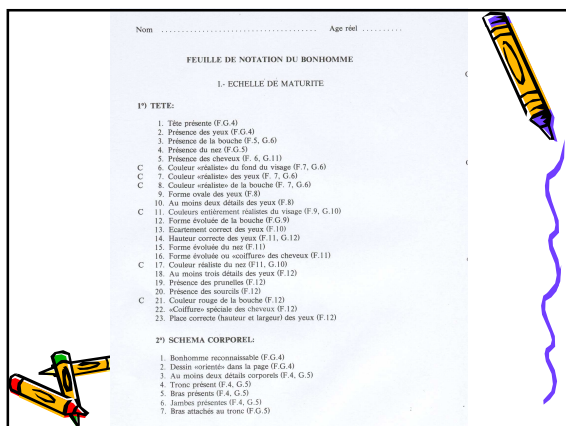
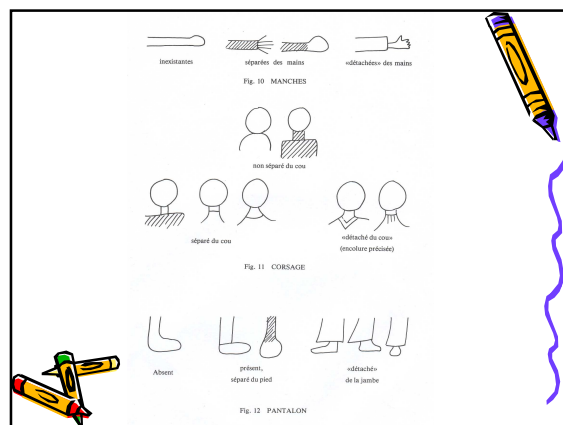
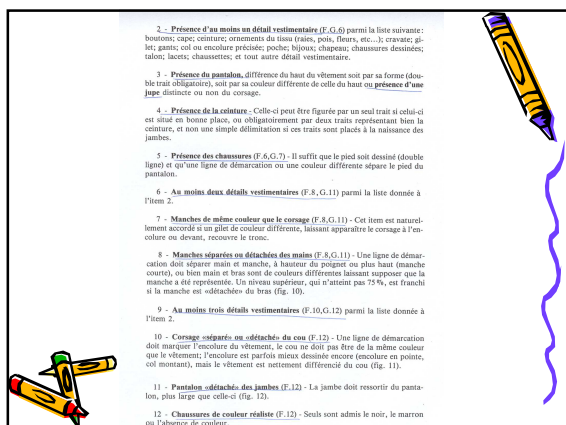
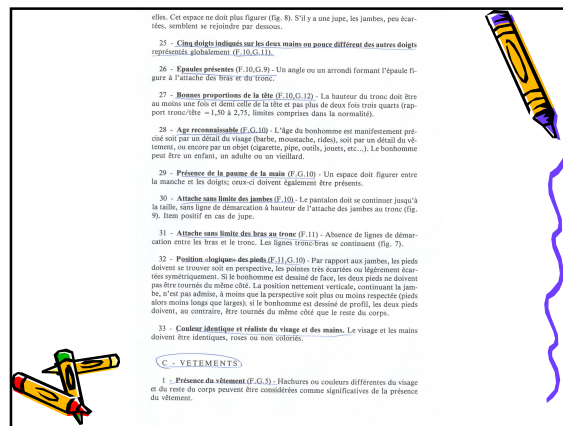
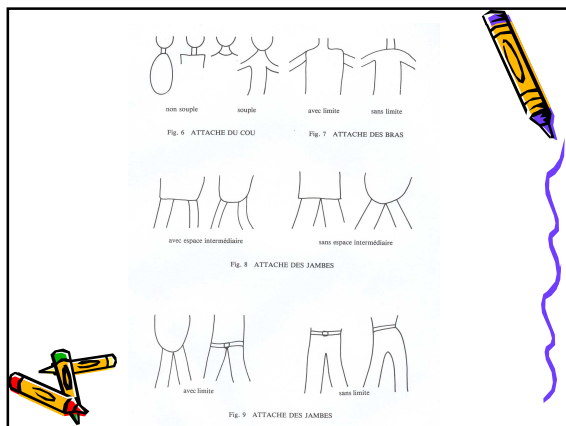
- 9 - **Forme ovale des yeux** (F.8) - Ceux-ci doivent être à double trait ou en aplat, mais allongés horizontalement (fig. 1, 1er exemple des formes simples et exemples des formes évoluées).
- 10 - **Au moins deux détails des yeux** (F.8) parmi les suivants: cils, sourcils, iris, pupille, paupière.
- 11 - **Couleurs du visage entièrement réalistes** (F.9, G.10) - Le tracé extérieur du visage doit être au crayon noir, le fond rose ou non coloré; aucun des traits ne doit comporter de couleurs irréalistes telles que rose rouge, yeux violets, cils verts, etc... Les yeux peuvent être bleus, verts, marron ou noirs, la bouche sans couleur ou rouge.
- 12 - **Forme évoluée de la bouche** (F.9) - La bouche doit être dessinée par un double trait et avoir une forme ovale (fig. 2).
- 13 - **Ecartement correct des yeux** (F.10) - Le centre des yeux doit diviser sensiblement le visage en trois parts égales (fig. 4).
- 14 - **Emplacement correct des yeux en hauteur** (F.11, G.13) - Les yeux doivent être situés environ au milieu de la hauteur de la tête, les cheveux compris (fig. 4).
- 15 - **Forme évoluée ou très évoluée du nez** (F.11) - Consulter la fig. 3.
- 16 - **Forme évoluée ou soignée des cheveux** (F.11) - Les cheveux doivent être représentés entourant la tête à l'extérieur sans transparence ou avec une coiffure spéciale (trait, nattes, etc...) (fig. 5).
- 17 - **Couleur réaliste du nez** (F.11, G.10) - Le tracé noir du nez est seul admis (pas le rouge).
- 18 - **Au moins trois détails des yeux** (F.12) - Voir la liste des détails à l'item 10 ci-dessus.
- 19 - **Présence des paupières** (F.G.12).
- 20 - **Présence des sourcils** (F.12).
- 21 - **Couleur rouge de la bouche** (F.12).
- 22 - «**Coiffure spéciale des cheveux** (F.12) : Raie, ou nattes, ou boucles doivent être indiqués (fig. 5).
- 23 - **Place correcte des yeux en hauteur et en largeur** (F.12) Voir les items 13 et 14. Les deux yeux doivent être symétriques (fig. 4).

B - SCHEMA CORPOREL

- 1 - **Bonhomme reconnaissable** (F.G.4) - Quelques éléments du corps ou de la tête doivent être présents, reconnaissables, et non seulement quelques traits dispersés.
- 2 - **Dessin "orienté" dans la page** (F.G.4) - L'axe vertical du bonhomme doit être parallèle au bord de la feuille de papier et non pas en biais "comme s'il allait tomber", sauf s'il y a une recherche intentionnelle de mouvement.
- 3 - **Au moins deux détails** (F.4, G.5) parmi les suivants doivent être présents: tête, yeux, bouche, cheveux, corps ou jambes.
- 4 - **Tronc présent** (F.4, G.5) sous quelque forme que ce soit: ligne ou figure géométrique telle que cercle, ovale, carré, rectangle ou triangle, ou, évidemment, «forme souple».
- 5 - **Bras présents** (F.4, G.5), sous quelque forme ce soit: simple ligne ou tracé plus évolué, et même mal situés.
- 6 - **Jambes présentes** (F.4, G.5), sous quelque forme que ce soit, simple ligne ou tracé plus évolué, et même mal situés.
- 7 - **Bras attachés au tronc** (F.4, G.5) - Les bras doivent être attachés non pas à la tête, ou au cou, ou aux jambes, mais au tronc, mis à une place non adéquate, ou encore à la limite entre la tête et le tronc si le cou est absent.
- 8 - **Jambes attachées au tronc** (F.4, G.5) - Les jambes ne doivent pas être attachées à la tête, mais au tronc, même maladroites.
- 9 - **Présence des pieds** (F.4, G.5) - Ceux-ci peuvent être représentés par une simple ligne en angle avec les jambes, ou par un petit cercle faisant suite à la jambe, ou de façon plus évoluée (deux traits, chaussure dessinée, etc...).
- 10 - **Tronc plus long que large** (F.4, G.5) - Ce peut être un simple trait, un ovale ou un rectangle, ou un tracé «souple»; à condition que la longueur du tronc soit supérieure à sa plus grande largeur.
- 11 - **Bras à double trait** (F.4, G.5) (et non pas linéaires).
- 12 - **Jambes à double trait** (F.4, G.5) (et non pas linéaires).
- 13 - **Contours du dessin au crayon noir** (F.7, G.6) - Tout le tracé extérieur du bonhomme (tête, tronc et membres) doit être effectué au crayon à papier noir et

soit au crayon de couleur. En quelque sorte, le bonhomme doit être dessinée avant d'être colorée.

- 14 - **Présence des doigts** (F.4, G.7) - Ceux-ci peuvent figurer même sous forme de simples traits. Leur nombre n'a pas d'importance.
- 15 - **Bonnes proportions des bras** (F.4, G.7, 9) - Ceux-ci doivent avoir, mais comprises, des proportions se situant entre au moins une fois et un quart de la longueur du tronc et deux fois la longueur du tronc (rapport tronc/bras = 1,25 à 2, limite comprise dans la normalité).
- 16 - **Tronc «souple»** (F.4, G.5) - Le tronc ne doit plus avoir une forme géométrique (cercle, ovale, carré, rectangle ou triangle) mais un tracé moins schématisé, plus proche de la réalité.
- 17 - **Cou présent** (F.4, G.5) - (représenté par un seul trait ou par deux traits).
- 18 - **Bonnes proportions des jambes** (F.4, G.11) - Celles-ci doivent mesurer au moins les trois quarts de la longueur du tronc et pas plus d'une fois un quart de la longueur du tronc (rapport tronc/jambes = 0,75 à 1,25, limite comprise dans la normalité).
- 19 - **Bras attachés au corps à la place correcte** (F.4, G.11) - Les bras doivent être attachés sous le cou s'il y en a un, ou à la limite entre le tronc et la tête, en haut du tronc si le bonhomme ne comporte pas de cou. S'équale ne figure pas nécessairement.
- 20 - **Forme «souple» des jambes** (F.4, G.11) - Les jambes à double trait ne sont pas en forme de bâtons raides ou de raquettes schématisées. On sent une certaine souplesse du tracé.
- 21 - **Cou «souple»** (F.4, G.11) - La ligne du cou et celle du tronc font suite, même si l'épaule se figure pas (fig. 6), sans angle aigu.
- 22 - **Sexe reconnaissable** (F.4, G.9) - La présence du pénis ou du vagin, ou de certaines filles en portant, ni la coiffure (taille, cravates, des nattes par exemple). Un chapeau seulement masculin, la présence de moustaches, barbe, cigarette, de certaines parties de vêtements (cravate ou d'étoiles (frais, cante, etc...)) préviennent généralement le sexe. Dans l'indécision, l'item n'est pas compté comme valable.
- 23 - **Couleur réaliste des mains** (F.4, G.8) - Les doigts ou les mains doivent être soit roses (et non rouges), soit non colorés, mais pas forcément semblables au visage.
- 24 - **Attache des jambes sans espaces intermédiaires** (F.9) - Pendant longtemps, les jambes sont attachées au tronc en laissant un espace plus ou moins grand entre



Nom Age réel

FEUILLE DE NOTATION DU BONHOMME
I. - ECHELLE DE MATURETÉ

19) TÊTE:

1. Tête présente (F.G.4)
2. Présence des yeux (F.G.4)
3. Présence de la bouche (F.5, G.6)
4. Présence du nez (F.G.5)
5. Présence des cheveux (F.6, G.11)
6. Couleur réaliste du fond du visage (F.7, G.6)
7. Couleur réaliste des yeux (F.7, G.6)
8. Couleur réaliste de la bouche (F.7, G.6)
9. Forme ovale des yeux (F.8)
10. Au moins deux détails des yeux (F.8)
11. Couleurs entièrement réalistes du visage (F.9, G.10)
12. Forme évolutive de la bouche (F.G.9)
13. Écartement correct des yeux (F.11, G.12)
14. Hauteur correcte des yeux (F.11, G.12)
15. Forme évolutive du nez (F.11)
16. Forme évolutive ou soignée des cheveux (F.11)
17. Couleur réaliste du nez (F.11, G.10)
18. Au moins trois détails des yeux (F.12)
19. Présence des prunelles (F.12)
20. Présence des sourcils (F.12)
21. Couleur rouge de la bouche (F.12)
22. «Coiffure» spécifique des cheveux (F.12)
23. Place correcte l'ouverture et l'écartement des yeux (F.12)

20) SCHEMA CORPOREL:

1. Bonhomme reconnaissable (F.G.4)
2. Dessin orienté dans la page (F.G.4)
3. Au moins deux détails corporels (F.4, G.5)
4. Tronc présent (F.4, G.5)
5. Bras présents (F.4, G.5)
6. Jambes présentes (F.4, G.5)
7. Bras attachés au tronc (F.5)

elles. Cet espace ne doit plus figurer (Fig. 8). S'il y a une ligne, les jambes, peu écartées, semblent se rejoindre par dessous.

25 - **Cinq doigts indiqués sur les deux mains ou pouce différent des autres doigts** (respectivement globalement (F.10,G.13).

26 - **Épaules présentes** (F.10,G.9). Un angle ou un arrondi formant l'épaule figure à l'attache des bras et du tronc.

27 - **Bonnes proportions de la tête** (F.10,G.12). La hauteur du tronc doit être au moins une fois et demi celle de la tête et pas plus de deux fois trois quarts (rapport tronc/tête = 1,50 à 2,75, limites comprises dans la normalité).

28 - **Age reconnaissable** (F.G.10). L'âge du bonhomme est manifestement précisé soit par un détail du visage (barbe, moustache, rides), soit par un détail du vêtement, ou encore par un objet (gilette, pipe, lunettes, etc.). Le bonhomme peut être un enfant, un adulte ou un vieillard.

29 - **Présence de la paume de la main** (F.G.10). Un espace doit figurer entre la manche et les doigts; ceux-ci doivent également être présents.

30 - **Attache sans limite des jambes** (F.10). La manivelle doit se continuer jusqu'à la taille, sans ligne de démarcation à hauteur de l'attache des jambes au tronc (Fig. 9). Item possible en cas de jupe.

31 - **Attache sans limite des bras au tronc** (F.11). Absence de ligne de démarcation entre les bras et le tronc. Les lignes (trousses se continuent (Fig. 7).

32 - **Position «logique» des pieds** (F.11,G.10). Par rapport aux jambes, les pieds doivent se trouver soit en perspective, les pointes très écartées ou légèrement écartées symétriquement; si le bonhomme est dessiné de face, les deux pieds ne doivent pas être tournés du même côté. La position nettement verticale, couvrant la jambe, n'est pas admise; à moins que la perspective soit plus ou moins respectée (pieds alors moins longs que larges); si le bonhomme est dessiné de profil, les deux pieds doivent, au contraire, être tournés du même côté que le reste du corps.

33 - **Couleur identique et réaliste du visage et des mains**. Le visage et les mains doivent être identiques, «roses ou non colorés».

C - VÊTEMENTS

1 - **Présence du vêtement** (F.G.5). Hachures ou couleurs différentes du visage et du corps peuvent être considérées comme significatives de la présence du vêtement.



Fig. 10 MANCHES



Fig. 11 COSSAGE



Fig. 12 PANTALON



Fig. 13 PANTALON



Fig. 14 PANTALON

8. Jambes attachées au tronc (F.G.5)
9. Présence des pieds (F.G.5)
10. Tronc plus long que large (F.6, G.5)
11. Bras à double trait (F.G.6)
12. Jambes à double trait (F.G.6)

C

13. Contours du dessin au crayon noir (F.7, G.6)
14. Présence des doigts (nombre quelconque) (F.G.7)
15. Bonnes proportions des bras (F.7, G.9)
16. Tronc «souple» (F.8, G.9)
17. Coussin présent (F.8, G.11)
18. Bonnes proportions des jambes (F.8, G.11)
19. Bras attachés au tronc à la place correcte (F.8, G.11)
20. Forme reconnaissable (F.G.9)
21. Cou «souple» (F.9, G.11)
22. Sexe reconnaissable (F.G.9)
23. Couleur réaliste des mains (F.9, G.8)
24. Attache des jambes sans espace intermédiaire (F.9)
25. 5 doigts ou pouce détaché des autres doigts représentés globalement (F.10, G.11)
26. Épaules présentes (F.10, G.9)
27. Bonnes proportions de la tête (F.10, G.12)
28. Age reconnaissable (F.G.10)
29. Présence de la paume de la main (avec ou sans doigts) (F.G.10)
30. Attache sans limite des jambes (F.10)
31. Attache sans limite des bras (F.11)
32. Position «logique» des pieds (F.11, G.10)
33. Couleur identique et réaliste du visage et des mains (F.11, G.12)

30) VÊTEMENT:

1. Présence du vêtement (F.G.5)
2. Au moins 1 détail vestimentaire (F.G.6)
3. Pantalons présents (F.G.10)
4. Ceinture présente (F.7, G.11)
5. Chaussures présentes (F.8, G.7)
6. Au moins 2 détails vestimentaires (F.8, G.11)
7. Manches de couleur différentes du visage (F.8, G.11)
8. Manches «séparées» ou «détachées» des mains (F.8, G.11)
9. Au moins 3 détails vestimentaires (F.10, G.12)
10. Cossage «séparé» ou «détaché» du cou (F.12)
11. Pantalons «détachés» des jambes (F.12)
12. Chaussures de couleur réaliste (F.12)
13. Au moins 4 détails vestimentaires (F.12)
14. Bonhomme «opérationnel» (G.13)

II. - ANALYSE QUALITATIVE

1) Comportement en cours d'exécution

.....

.....

2) Aspects globaux du dessin:

1. Emplacement
2. Dimensions
et proportions
3. Traçé
4. Position et symétrie
5. Posture et mouvement
6. Coloriage
7. Personnalisation
- Age
- Sexe
- Identité
8. Expression
9. Environnement

3) Aspects analytiques du dessin:

1. Tête
2. Tronc
3. Membres Bras
- Jambes
- Vêtements

4) Remarques particulières

.....

III. - CLASSEMENT

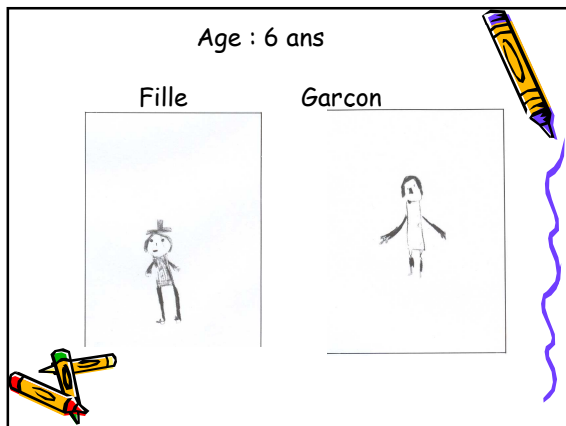
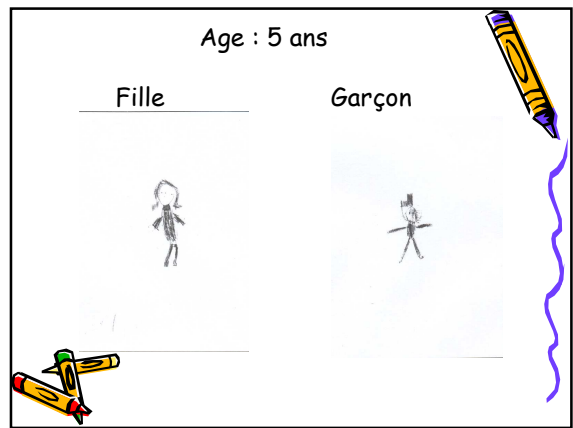
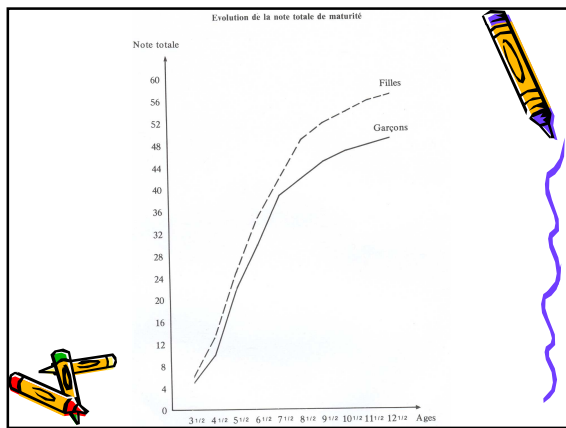
Par quartiles

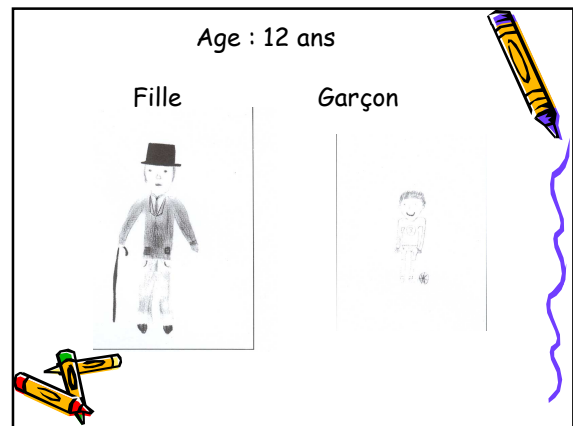
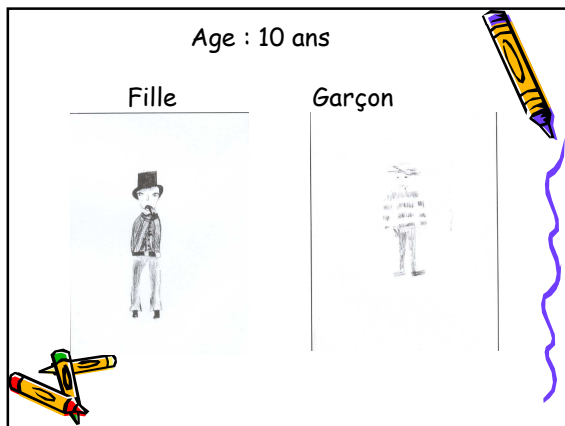
Notes	Min	Q.1.	Med.	Q.3.	Max.
T.
S.
V.
Total
C.

Par âge mental

Notes	3 1/2	4 1/2	5 1/2	6 1/2	7 1/2	8 1/2	9 1/2	10 1/2	11 1/2	12 1/2
T.
S.
V.
Total
C.



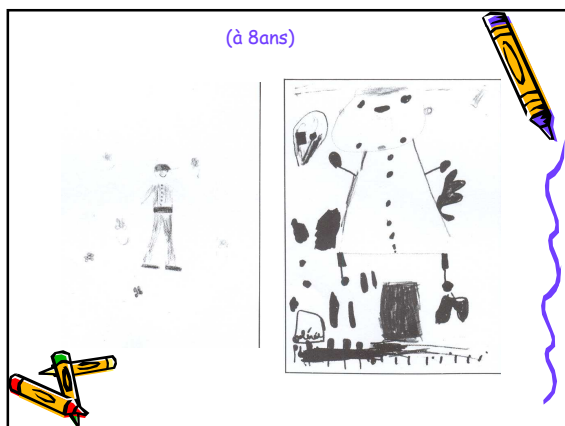
CONCLUSIONS







Quand le dessin traduit un trouble

- Le dessin d'enfant = une projection de soi-même.
- Le dessin du bonhomme = une analyse qualitative mais aussi clinique.
- Le test du dessin du bonhomme permet une mise en évidence de différents troubles.
- Selon Wallon, le dessin participe au diagnostic comme il permet d'élaborer un pronostic.

CONCLUSION

- Le dessin comme approche psychométrique permet de comprendre l'enfant.
- Le dessin du bonhomme aboutit à une analyse.
- Cependant tout, ne doit pas toujours être analysé.

BIBLIOGRAPHIE

- *Le dessin d'enfant*, Philippe Wallon, PUF 2000;
- *Le dessin d'enfant*, Bruno Duborgel, ed Delarge 1976;
- *Les dessins d'enfants*, Nicole Bédard, Quebecor 2007;
- *Les dessins de l'enfant*, J. Raffier-Malosto
ed La pensée sauvage;
- *La personnalité de l'enfant à travers le dessin du bonhomme*, Jacqueline Royer;
- *Revue en France*, article de René Baldy, Vol 57, 2005
- Article *Le dessin du bonhomme chez l'enfant*,
Alain Navarro, Mars 2003

